

Date de publication Mercredi 18 mars 2020 à 08:03:46 **par** Colok
Catégorie Colok Traductions

Justificatif de déplacement professionnel

La France entre en phase de confinement pour contenir la propagation du coronavirus dès ce mardi midi. Seules les sorties nécessaires sont autorisées et doivent être motivées et justifiées par une attestation mise en ligne sur le site du Ministère de l'Intérieur.

Pour les Professionnels:

Vous trouverez, ci-dessous, un lien pour télécharger un Justificatif de déplacement professionnel

Mise en ligne à tous nos visiteurs

[Cliquer ici pour télécharger le document](#)

Billet issu du site internet Colok Traductions:

<https://www.colok-traductions.com>

URL du billet

<https://www.colok-traductions.com/index.php?op=billet&bid=2625>